



Table ronde : La lutte contre l'impunité dans la région de l'Afrique Centrale et les défis de la coopération avec la Cour Pénale Internationale

22 octobre 2010, Hôtel Conrad
Istanbul, Turquie

Résolution

Nous, parlementaires participants à la table ronde « *La lutte contre l'impunité dans la région de l'Afrique Centrale et les défis de la coopération avec la Cour Pénale Internationale* », nous engageons, dans le cadre de nos prérogatives législatives et représentatives, à:

1. Encourager et soutenir les parlementaires de la République Démocratique du Congo à continuer leur mobilisation pour une prompte délibération et adoption de la loi de mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, notamment avant la fin de la présente législature en novembre 2011 ;
2. Soutenir les démarches au Tchad pour la rédaction d'une proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome, avec l'appui de l'assistance technique du secrétariat de PGA ;
3. Renforcer la participation et contribution parlementaire dans les fora internationaux, en particulier au sein de l'Assemblée des Etats Partis de la CPI et l'Union Africaine;
4. Exhorter nos gouvernements respectifs à respecter leurs obligations internationales en intensifiant leurs efforts et la coopération parmi eux et avec la CPI, pour exécuter les mandats d'arrêts délivrés par la Cour.